Лекция 1

Тема : **1. Objet d’étude de la lexicologie**.

Le mot «lexicologie» remonte à deux radicaux grecs: à *lexicon* signifiant 'vocabulaire' et à *logos* au sens d' 'étude'. Ainsi la lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie le vocabulaire d'une langue, ses particularités, les voies de son enrichissement.

Le vocabulaire constitue une partie intégrante de la langue. Aucune langue ne peut exister sans mots. C'est d'après la richesse du vocabulaire qu'on juge de la richesse de la langue en entier. De là découle l'importance des études lexicologiques.

La lexicologie a pour objet d'étude le vocabulaire ou le lexique d'une langue, autrement dit, l’ensemble des mots et de leurs équivalents considérés dans leur développement et leurs liens réciproques.

La lexicologie peut être historique et descriptive, elle peut être orientée vers une ou plusieurs langues. ***La lexicologie diachronique*** (ou ***historique***) envisage le développement du vocabulaire d'une langue dès origines jusqu'à nos jours, autant dire qu'elle en fait une étude diachronique. Elle profite largement des données de la linguistique comparée dont une des tâches est la confrontation des vocables de deux ou plusieurs langues afin d'en établir la parenté et la généalogie. La lexicologie historique ou diachronique s'occupe de l'évolution du vocabulaire. Au contraire, la ***lexicologie synchronique*** (ou ***descriptive***) a pour tâche d'étudier le vocabulaire dans une période déterminée de la langue. Ainsi le but de ce cours est d'étudier le lexique du français d'aujourd'hui. Ces deux types de lexicologies se rattachent étroitement l'un à l'autre. Tout en étudiant le lexique du français d'aujourd'hui, la lexicologie descriptive profite souvent des données de la lexicologie historique qui permettent de mieux comprendre l'état actuel de la langue. Ce cours de lexicologie sera une étude du vocabulaire du français moderne, considéré comme un phénomène dynamique. Cependant la nature des faits lexicologiques tels qu'ils nous sont parvenus ne saurait être expliquée uniquement à partir de l'état présent du vocabulaire. Afin de pénétrer plus profondément les phénomènes du vocabulaire français d'aujourd'hui, afin d'en révéler les tendances actuelles il est nécessaire de tenir compte des données de la lexicologie historique. Les phénomènes du français moderne tels que la polysémie, l'homonymie, la synonymie et autres ne peuvent être expliqués que par le développement historique du vocabulaire.

**2 Le lien de la lexicologie avec les autres branches de la linguistique.** La lexicologie est étroitement liée aux autres branches de la linguistique: **la grammaire, la phonétique, la stylistique.** Les points de contact entre les différents aspects de la linguistique sont nombreux et variés.

***Le lexique et la grammaire*** sont intimement liés l'un à l'autre. Le sens du mot (sa signification lexicale) dépend souvent de ses liens grammaticaux avec les autres mots. Ainsi les verbes intransitifs devenus transitifs reçoivent un complément d'objet direct et changent de sens. Comparez: *rentrer à la maison / rentrer la récolte; sortir de la maison/ sortir une photo de la poche; travailler à l’usine/ travailler à sa thèse.* Plusieurs verbes français changent de sens suivant la rection: *on manque un train,* mais *on manque de patience.*

Le lien entre ***la lexicologie et la morphologie*** est particulièrement manifeste dans le domaine de la formation des mots. Les principes de la classification lexico-grammaticale en parties du discours des mots sont également importants pour les études morphologiques et lexicologiques.

Les contacts entre ***la lexicologie et la syntaxe*** sont aussi nombreux  
Un des points de convergence est formé par les locutions phraséologiques dont le fonctionnement syntaxique rejoint celui des mots.

On aperçoit, d'une part, ***la lexicalisation des formes grammaticales***, c'est-à-dire leur transformation en unités lexicales (locutions ou mots composés). Ainsi on observe un passage continuel des groupements syntaxiques libres en unités lexicales: *un pauvre diable* - бедняга; *un blanc-bec* - молокосос; *un sauve-qui-peut* - паника.

Le processus contraire est ***la grammaticalisation des unités lexicales***. Ainsi les substantifs *goutte, pas, guère, point,* devenus la deuxième partie de la négation, ont reçu une valeur purement grammaticale.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н., Лексикология современного французского

языка (на франц. языке). – 5-е изд., испр. и доп. – М.:

Высшая школа, 2006. – С. 7-52.

Лекция 2

Тема: **Mot comme unité sémantico-structurelle fondamentale de la langue.**

Le mot est reconnu par la grande majorité des linguistes comme étant une des unités fondamentales, voire l'unité de base de la langue. Cette opinion qui n'a pas été mise en doute pendant des siècles a été toutefois révisée par certains linguistes du XXe siècle. : (structuralistes américains, Ch. Bally, A. Martinet et autres). . Parmi les premiers il faut nommer des représentants de l'école structuraliste, et en premier lieu les linguistes américains **Z.S. Harris, E.A.Nida, H.A. Gleason,** selon lesquels non pas le mot, mais le morphème serait l'unité de base de la langue. Conformément à cette conception la langue se laisserait ramener aux morphèmes et à leurs combinaisons.

Parmi les monèmes il distingue les **lexèmes-monèmes** de type  
ouvert (dans l'exemple cité : *travaill-)* et les **morphèmes-monèmes** de type fermé *(nous* et *-ons).*

Ces conceptions qui attribuent au morphème une position centrale dans le système de la langue est incompatible avec la thèse reconnue par la plupart des linguistes selon laquelle la langue est un instrument de la connaissance de la réalité objective.

Le morphème est pareillement au mot une unité significative de la langue, mais, à l'opposé du mot, il ne peut nommer, désigner en direct les objets et les phénomènes de la réalité. Cette faculté qui est propre au mot par excellence met en contact notre conscience et le monde extérieur, elle permet de l'analyser, de le pénétrer et parvenir à le connaître. Cette propriété en fait une unité fondamentale et indispensable de toute langue.

Outre ce trait distinctif fondamental du mot il y a lieu de signaler quelques-unes de ses autres particularités qui en font une unité de base de la langue.

***Le mot est une unité polyfonctionnelle.*** Il peut remplir toutes les fonctions propres aux autres unités significatives : fonctions nominative, significative, communicative, pragmatique. L'envergure du fonctionnement du mot est si grande qu'il peut se transformer en morphème, d'un côté (ex. : *march -* dans *nous marchons)* et constituer une proposition, de l'autre (ex. : *Marchons ! Silence !*). Ce fait permet de conclure que les frontières entre le mot et les autres unités significatives restent ouvertes.

***L'asymétrie*** qui est propre aux unités de la langue en général ***est particulièrement caractéristique du mot***. Cette asymétrie du mot se manifeste visiblement dans la complexité de sa structure sémantique. Le même mot a le don de rendre des significations différentes. Les significations mêmes contiennent des éléments appartenant à des niveaux différents d'abstraction. Ainsi le mot exprime des significations catégorielles : l'objet, l'action, la qualité. Ces significations sont à la base de la distinction des parties du discours. À un niveau plus bas le mot exprime des significations telles que la nombrabitité/la non-nombrabilité**,** un objet inanimé/un être animé. A un niveau encore plus bas le mot traduit diverses significations lexicales différentielles.

Notons encore que le mot constitue une réalité psychologique c'est  
avant tout les mots qui permettent de mémoriser nos connaissances et de les communiquer.

Ainsi le mot est une unité bien réelle caractérisée par des traits qui lui appartiennent en propre. C'est ***l'unité structuro-sémantique et référentielle par excellence***. Malgré les diversités qui apparaissent d'une langue à l'autre le mot existe dans toutes les langues à ses deux niveaux : langue système et parole. Les mots (aussi bien que les équivalents de mots) constituent le matériau nécessaire de toute langue.

Лекция 3

Тема: **Les fonctions des mots.**

En tant qu'élément de la communication le mot possède plusieurs fonctions. La grande majorité des vocables est susceptible d'exprimer des notions (ou concepts) ; il serait juste de dire que ces vocables remplissent la fonction ***c o g n i t i v e*** (rationnelle, intellectuelle, dénotative ou logique). Cette fonction est en rapport direct avec une autre faculté propre aux mots, celle de nommer de désigner les objets de la réalité ou leurs propriétés ; cette autre faculté des mots en constitue la fonction ***r é f é r e n t i e l l e*** (nominative ou désignative). Certains mots ont une valeur affective, ils servent à traduire les sentiments de l'homme, son attitude émotionnelle envers la réalité ; ce sont des mots fonction ***é m o t i v e*** (expressive ou affective).

Les fonctions cognitive, émotive, et référentielle des mots sont reconnues par la majorité des linguistes. Parmi ces fonctions la fonction référentielle caractérise le mot par excellence.

Les mots et leurs équivalents se distinguent quant aux fonctions qu'ils exercent dans la langue.

Tout mot est porteur de différentes fonctions. La majeure partie des mots est appelée à rendre des notions. C'est leur **fonction** **notionnelle** ou **logique**. Un certain nombre de mots ne le peuvent pas, tels que pronoms personnels, noms propres, mots-outils.

Tout en traduisant des notions les mots autonomes désignent les objets ou leurs propriétés, les faits, ce qui constitue leur fonction **nominative**. Les noms propres de personnes et d'animaux n'expriment pas de notions et ont seulement la valeur nominative. En prononçant les mots *Jeanne, Paul, Mimi, Piff* on ne fait que nommer certains êtres ou animaux. Les noms géographiques traduisent des notions uniques: *Paris, la France, La Méditerranée, la Loire, les Alpes.*

N'ayant pas de fonction nominative, les mots-outils ne traduisent  
guère de notions. Ils sont appelés à exprimer les rapports grammaticaux entre les mots autonomes, c'est-à-dire les rapports entre les faits et non pas les faits eux-mêmes.

Les mots peuvent avoir une valeur neutre ou une **valeur affective (expressive)**. La plupart des mots ont une valeur neutre: *aller, faire, homme, femme,* etc. Les mots à valeur affective traduisent les sentiments humains, l'attitude de l'homme envers la réalité. Ce sont, par exemple, des noms communs ou des verbes à fonction négative comme *coquin, nigaud, mouchard, flic, capitulard, paniquard; filer, duper, vivoter, écrivailler, politicailler.* Les interjections ne remplissent que la fonction expressive, positive ou négative: *hélas, tiens, hourra, allons, bravo.*

Littérature

1. Лопатникова Н.Н., Лексикология современного французского

языка (на франц. языке). – 5-е изд., испр. и доп. – М.:

Высшая школа, 2006. – С. 7-52.

Лекция 4

Тема: **Le sens étymologique des vocables.** **Les vocables motivés et immotivés.**

Il est évident qu'il n'y a pas de lien organique entre le mot, son enveloppe sonore, sa structure phonique et l'objet qu'il désigne. Pourtant le mot, son enveloppe sonore, est historiquement déterminé dans chaque cas concret. Au moment de son apparition le mot ou son équivalent tend à être une caractéristique de la chose qu'il désigne. On a appelé *vinaigre* l'acide fait avec du vin. *tire-bouchon -* une espèce de vis pour tirer le bouchon d'une bouteille. Un *sous-marin* est une sorte de navire qui navigue sous l'eau et *serre-tête -* une coiffe ou un ruban qui retient les cheveux. L'enveloppe sonore d'un mot n'est pas due au hasard, même dans les cas où elle paraît l'être. La table fut dénommée en latin *tabula -* « planche » parce qu'autrefois une planche tenait lieu de table. Le mot latin *calculus -* « caillou » servait à désigner le *calcul* car, anciennement, on comptait à l'aide de petits cailloux.

La dénomination d'un objet est basée sur la mise en évidence d'une particularité quelconque d'un signe distinctif de cet objet. Le sens premier, ou originaire, du mot est appelé **sens étymologique**. Ainsi, le sens étymologique du mot *table* est « planche » ; du mot *linge* 🡨 lat. *lineus,* adj. «de lin» ; du mot *candeur* 🡨lat. *candor* «blancheur éclatante » ; du mot *rue* 🡨lat. *ruga «* ride ». Le sens primitif de *travail* 🡨 lat. pop. *tripalium* est « instrument de torture » ; de *penser* 🡨lat*. pensare* « peser » ; de *traire* 🡨lat. *trahere - «* tirer ».

Il est aisé de s'apercevoir d'après ces exemples que le sens étymologique des mots peut ne plus être senti à l'époque actuelle. En liaison avec le sens étymologique des mots se trouve la question des **mots motivés et immotivés** sans qu'il y ait de parallélisme absolu entre ces deux phénomènes. Nous assistons souvent à la confusion du sens étymologique d'un  
mot et de sa motivation. Toutefois le sens étymologique appartient à l'histoire du mot, alors que la motivation en reflète l'aspect à une époque donnée. Tous les mots d'une langue ont forcément un sens étymologique,  
explicite ou implicite, alors que beaucoup d'entre eux ne sont point motivés. Tels sont *chaise, table, sieste, fortune, manger,* etc. Par contre nous aurons des mots motivés dans *journaliste****,*** *couturière, alunir, porte-clé, laissez-passer* dont le sens réel émane du sens des éléments composants combinés d'après un modèle déterminé. La motivation de ces mots découle de leur structure formelle et elle est conforme à leur sens étymologique. Il en est autrement pour *vilenie* dont la motivation actuelle est en contradiction avec le sens étymologique puisque ce mot s'associe non plus à *vilain,* comme à l'origine, mais à *vil* et veut dire « action basse ». On dit d'un mot motivé qu'il possède « une forme interne ». Pour les mots à structure morphologique (formative) complexe on distingué la motivation directe et indirecte. On assiste à la motivation directe lorsque l'élément (ou les éléments) de base du mot motivé possède une existence indépendante. Dans le cas contraire il y aura motivation indirecte. Ainsi *journaliste* formé à partir *de journal* ou *lèche-vitrine* tiré de *lécher* et *vitrine* seront motivés directement. Par contre, *oculiste* et *aquatique* le seront indirectement du fait que *ocul-* et *aqua-* n'existent pas sous forme de mots indépendants.

Un mot peut donc être motivé non seulement par le lien sémantique  
existant entre ses parties constituantes, mais aussi par l'association qui s'établit entre ses diverses acceptions. Le mot *chenille* pris au sens dérivé dans *chenille d'un tout-terrain* est motivé grâce au lien métaphorique qui l'unit à son sens propre. Nous dirons que ce mot sera sémantiquement motivé dans son sens dérivé. Nous sommes alors en présence d'une motivation sémantique.

Donc, la motivation est un phénomène intralinguistique qui repose sur les associations formelles et sémantiques que le mot évoque. Toutefois la motivation phonétique ou naturelle est extralinguistique.

Tout vocable motivé ne le sera que relativement du fait qu'à partir de ses éléments constituants et des liens associatifs entre ses diverses acceptions on ne peut jamais prévoir avec exactitude ses sens réels.

En principe tout mot est motivé à l'origine. Avec le temps la forme  
interne des vocables peut ne plus se faire sentir, ce qui conduit à leur démotivation. Cet effacement du sens étymologique s'effectue lentement, au cours de longs siècles. C'est pourquoi à chaque étape de son développement la langue possède de ces cas intermédiaires, témoignages du développement graduel de la langue. En effet, les mots sont parfois motivés uniquement par un des éléments de leur structure formelle. C'est ainsi que la signification actuelle des mots *malheur* et *bonheur* ne peut être que partiellement expliquée par leur premier élément mal- et bon-, *heur* 🡨 lat. pop. *augurium* «présage, chance » ayant pratiquement disparu de l'usage. On doit considérer ces mots comme étant partiellement motivés. Donc, les vocables peuvent se distinguer par le degré de leur motivation.

Dans chaque langue on trouve des vocables motivés et immotivés.

Des cas assez nombreux se présentent lorsque les vocables exprimant la même notion, mais appartenant à des langues différentes, ont la même forme interne. On dit en français *le nez d'un navire, une chaîne de montagnes, la chenille d'un char* de même qu'en russe  *нос корабля, цепь гор, гусеница танка.* En français et en russe on dit pareillement *roitelet* et *королек.* Les mots *perce-neige* et *подснежник* ont une forme interne proche. Cette similitude de la forme interne de certains mots dans les langues différentes tient à des associations constantes qui apparaissent également chez des peuples différents.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н., Лексикология современного французского

языка (на франц. языке). – 5-е изд., испр. и доп. – М.:

Высшая школа, 2006. – С. 7-52.

Лекция 5

Тема: **Sources d’enrichissement du vocabulaire.**

La langue se rapporte aux phéno­mènes sociaux et ne se conçoit pas en dehors de la société. Toutefois, la langue possède ses traits particuliers et ce sont précisément ces derniers qui importent pour la linguistique.

II ne faut pourtant point conclure que le rapport réel existant entre la langue, en tant que système, et l'histoire d'un peuple soit toujours direct et immédiat. L'histoire du peuple crée les conditions nécessaires des modifications qui se produisent dans la langue, elle sert de stimulant au développement de sa structure. Quant aux changements linguistiques eux-mêmes, ils se réalisent d'après les lois propres à la langue qui dépendent de sa structure concrète.

Il est pourtant un domaine de la langue dont le lien avec l'histoire du peuple est particulièrement étroit et manifeste. C'est le vocabulaire qui représente un système ouvert à l'opposé des phénomènes d'ordre phonétique et grammatical. Les grands bouleversements produits au sein d'une société se répercutent immédiatement sur le vocabulaire en y apportant souvent des changements importants. Tel fut le cas de la Révolution française du XVIIIe siècle qui, d'une part, fit tomber dans l'oubli des mots ayant trait à l'ancien régime *(bailli, sénéchal, sénéchaussée, taille, dîme* etc.), et qui, d'autre part, donna naissance à une foule de mots et de sens nouveaux *(démocratiser, nationaliser, anarchiste, propagandiste, centralisation, nationalisation,* etc.).

Mais ce n'est pas seulement aux époques de grands événements que le vocabulaire réagit aux changements sociaux. À la suite de l'élargissement des contacts entre les pays on fait des emprunts aux autres langues. C'est ainsi qu'ont pris racine en français les mots *soldat, balcon, banqueroute* **empruntés** à l'italien, *hâbler, cigare,* pris à l'espagnol, *rail, meeting, tennis* venus de l'anglais, etc., dont beaucoup ne se distinguent plus des vocables de souche française.

La langue tire constamment parti de ses propres ressources. Les transformations lentes ou rapides à l'intérieur de la société ont pour résultat la création de **vocables nouveaux** à l'aide de moyens fournis par la langue même. Ainsi sont apparues et entrées dans l'usage les formations nouvelles *normalisation, scolarisation, pelliculage, électrifier, mondialiser, électroménager, essuie-glace, tout-terrain, kilotonne, téléspectateur, pasteurisation, ionisation, brise-glace, sans-fil, aéroport, télévision.*

Le vocabulaire peut enfin se renouveler sans que la forme des mots change ; ce sont alors leurs **acceptions qui se modifient ou qui se multiplient** : *bâtiment* nesignifie pas l' « action de bâtir » comme autrefois, mais ce qu'on a bâti, maison ou navire ; une *feuille* n'est pas seulement « une partie des végétaux », mais aussi « un morceau de papier rectangulaire », et plus récemment « plaque mince (d’une matière quelconque)».

Ainsi, les principales sources de l'enrichissement du vocabulaire à l'examen desquelles nous allons procéder sont : **l'évolution sémantique des vocables (mots et locutions), la formation de vocables nouveaux, les emprunts.**

**Evolution sémantique et son rôle dans l'enrichissement du vocabulaire.** La science qui traite de la structure sémantique des unités lexicales de même que de l'évolution de cette structure est appelée ***sémantique.***

L'évolution sémantique des mots est une source interne féconde de l'enrichissement du vocabulaire. Il serait encombrant pour la langue d'avoir un vocable nouveau pour chaque notion nouvellement surgie.

Un mot peut modifier son sens à la suite du changement que subit la notion rendue par ce mot. P. ex . *Monter dans sa voiture,* ce n'est plus *s'asseoir sur le siège de son cabriolet et saisir les rênes du cheval,* mais s’installer  *au volant et se préparer à appuyer sur le démarreur* ». Au XIXe siècle la *lampe* était « un récipient renfermant un liquide (huile, pétrole, etc.) susceptible de donner de la lumière en brûlant. Aujourd'hui ce ne sont plus les lampes à pétrole, mais les lampes électriques, à néon ou à vapeur de mercure qui nous éclairent. *Un fer à repasser* est de nos jours le plus souvent en matière plastique à base de nickel.

Très souvent l'évolution sémantique d'un mot est le résultat de dénomination d'un objet (ou d'un phénomène) nouveau au moyen d’un vocable désignant un autre objet auquel cet objet nouveau s'associe quelque rapport. C'est ainsi que le mot *bras* dont le premier sens «un membre supérieur de l’homme» est arrivé à désigner «un accotoir», et à «une partie mobile d’un appareil ou d’un mécanisme ». II en est de même pour les mots *homme, tête, , bec, maigre, méchant, ruminer, broncher, nez* et autres.

L'évolution sémantique peut enfin aboutir à l'apparition **d'homonymes dits sémantiques** et qui sont des mots remontant à la même origine et, par conséquent, caractérisés par la même forme, mais dont le contenu sémantique est totalement séparé1. Tel est le cas de *grève* « cessation de travail par les ouvriers coalisés » qui est aujourd'hui un homonyme de *grève* « plage sablonneuse ou caillouteuse ». Il en est de même pour *tirer* « envoyer au loin (une arme de trait, un projectile) au moyen d'une arme » qui se rattache plus à *tirer* « amener à soi, ou après soi ». *Table* - « meuble posé sur un ou plusieurs pieds » est un homonyme de *table* - « liste d'ensemble d'informations » (table de multiplication, table des matière). II y a eu aussi rupture sémantique entre *réfléchir* « penser, méditer » *réfléchir* «renvoyer dans une direction opposée », par exemple : *réfléchir un rayon, une onde.*

L'évolution sémantique des mots est une des principales voies de l'enrichissement du vocabulaire. D'où le grand rôle de la sémantique l'importance des études visant à révéler les lois présidant à l'évolution du sens des mots.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского

языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 53-

87.

2. Тимескова И.Н.,Тархова В.А. Лексикология современного

французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение,

1967. – С. 15-44.

3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского

языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 17-21 ;

Лекция 6

Тема: **Mécanismes de l’évolution sémantique des vocables.**

L'évolution sémantique présente quelques types différents. Ce sont ***la restriction*** et ***l'extension du sens***, ***la métonymie, la métaphore,*** qui sont les procès sémantiques fondamentaux éventuellement accompagnés de modifications affectives amenant ***à l'amélioration*** ou ***la péjoration***, à ***l'affaiblissement*** ou ***l'intensification*** du sens des mots.

**4a). La restriction, l'extension et le déplacement du sens.** Nous assistons à la restriction ou à l'extension du sens d'un mot lorsqu'il y a respectivement spécialisation ou généralisation de la notion exprimée.

En faisant appel aux composants sémantiques on pourrait représenter la restriction de sens par la figure suivante : **A 🡪Ab** où A est la notion de genre, b — l'indice notionnel différentiel, la flèche symbolisant le transfert sémantique. Concrétisons ce modèle par l'exemple du verbe *pondre* qui à partir du sens primitif de « déposer » (A) a reçu le sens de « déposer (A) des œufs (b) » en parlant des oiseaux et des reptiles.

Au cours de l'histoire une quantité de mots subissent la **restriction**de sens, s'ils commencent à exprimer une notion plus restreinte. Telle est l'origine d'une foule de termes spéciaux. Prenons par exemple, la terminologie militaire. Les substantifs désignant les grades militaires tels que *adjudant, lieutenant, sergent, capitaine, officier* avaient à l'origine un sens considérablement plus large: *adjudant* 'aide, remplaçant'; *lieutenant* 'remplaçant tenant le lieu de qn'; *sergent* 'serviteur'; *capitaine* 'chef (de *caput); officier* 'employé'. Tous ces mots étaient d'un emploi courant. Puis les mots usuels *adjudant, lieutenant, sergent,* etc. se sont spécialisés dans la terminologie militaire.

Autres exemples cas **de restriction du sens**.

*Cueillir* (du lat. : *colligere)* signifiait au moyen âge « ramasser, rassembler » ; on pouvait *cueillir des branches, des pierres,* etc. ; dans le langage usuel d'aujourd'hui ce verbe ne signifie que « séparer une fleur de sa tige, un fruit de l'arbre qui l'a produit » ; de là au figuré *cueillir des lauriers* .

*Avaler* (de *à* et *val)* dont le premier sens était très étendu — « des­cendre, faire descendre, abaisser » ne signifie aujourd'hui que « faire descendre dans le gosier ».

*Traire* avait autrefois le même sens que le verbe *tirer* aujourd'hui ; on disait *traire l'épée du fourreau, traire les cheveux, traire l'aiguille,* etc. ; à présent on n'emploie ce verbe que dans le sens très spécial de « tirer le lait des mamelles de... » *(traire les vaches, les chèvres,* etc.).

*Labourer* signifiait primitivement « travailler » en général ; on *labourait* non seulement *la terre,* mais également *le bois, les métaux* ou autre matière ; plus tard le sens de ce verbe s'est restreint, il ne signifie que « travailler la terre ».

*Finance* avait jadis le sens de «ressources pécuniaires dont qndispose» et aujourd'hui, au pluriel - «ressources pécuniaires d'un État»

Le sens étymologique de *gorge* est « un gouffre, une ouverture béante » qui s'est conservé dans l'acception « une gorge de montagne » le sens moderne le plus usuel, homonyme du précédent, est « la partie antérieure du cou, le gosier ».

*Viande* (du lat. *vivere* - «vivre») signifiait encore au XVIIe siècle « n'importe quelle nourriture » ; plus tard le sens de ce mot s'est restreint et il ne désigne aujourd'hui que l'aliment par excellence - « la chair des animaux de boucherie ».

*Poison,* ou « substance qui détruit les fonctions vitales » avait autrefois le sens général de « breuvage ».

*Jument* avait désigné « n'importe quelle bête de somme » et à présent « femelle du cheval ».

Il était un temps où l'on *reliait* non seulement *des livres,* mais au bien *des bottes de foin, des tonneaux,* etc.

*Pondre* (les œufs) vient du verbe latin *ponere* 'poser' ; *noyer* de *necare* 'tuer' ; *réussir* signifiait primitivement 'aboutir' avec un résultat positif aussi bien que négatif.

Ces exemples démontrent que la restriction du sens est une conséquence de la réduction de la fonction nominative du mot qui de l'expression d'une notion de genre passe à l'expression d'une notion d'espèce.

**L'extension** du sens présente un mouvement contraire dû à ce le mot reçoit une plus grande liberté quant à sa fonction nominative : on assiste à la transformation d'une notion d'espèce en une notion de genre.

La figure représentant le processus d'extension de sens sera **Ab 🡪 A** :

*Gain* désignait autrefois la récolte, puis le produit obtenu par cette espèce de travail.

*Arriver 🡨* lat. *arripare* a signifié d'abord « atteindre la rive », ensuite — « parvenir dans n'importe quel lieu ».

*Panier* était « une corbeille pour le pain » et aujourd'hui « une corbeille » pour toute sorte de provisions.

*Fruit* signifiait « résultat d'un travail » (en latin), puis «produit de la floraison », et de nouveau - « résultat d'un travail ».

*Gamin* - synonyme de « garçon » était un mot dialectal de l'Est qui désignait « un jeune aide d'artisan »,

*Dame* est passé du sens de « femme de haute naissance » au sens de « femme » tout court.

*Exode* originairement « émigration des Hébreux hors d'Egypte » s'est élargi jusqu'à désigner toute émigration de masse.

De nos jours la *quarantaine* peut durer une quinzaine de jours, les liens étymologiques avec le numéral *quarante* s'étant effacés.

Le substantif *cadran* du latin *quadrans, -antis* eut longtemps le  
sens de 'carré'. Au XIVe siècle le sens primitif disparaît. De nos jours les cadrans des montres peuvent avoir les formes les plus diverses.

Dans le français d'aujourd'hui beaucoup de termes spéciaux (géographiques, techniques, militaires, médicaux) ont élargi leur sens en passant dans la terminologie politique: *climat, bloc, crise, orientation, combat, camp, partisan, combattant, lutte,* etc.

**4b). Métonymie.** La métonymie (du grec *meta* - «changer» et *onuma* - «nom») est la dénomination d'un objet par un autre lié aupremier par **un rapport de contiguïté**. Donc, le lien qui est à la base de la métonymie revêt toujours un caractère réel, objectif.

Le transfert métonymique peut être représenté de la façon vante : **abc 🡪 def => (abc)** où les lettres minuscules rendent les indices notionnels et le signe => indique l'existence d'un rapport sémantique. Illustrons le modèle par l'exemple de *table* qui à partir du sens de « meuble formé d'une surface plane horizontale supportée par un pied, des pieds ... » a acquis par métonymie les sens de **a)** « nourriture servie à table » et **b)** personnes qui prennent un repas à table ». La figure de la métonymie témoigne que le sens dérivé suppose un rapport entre l'ensemble d'indices différentiels nouvellement surgis **def** — « nourriture » ou « personnes qui prennent un repas » et l'ensemble d'indices différentiels qui constituent le sens générateur **abc** — « table ». Ce rapport est différent : dans le cas **a)** il sera « ce qui se trouve sur », dans le **b)** — « ceux qui se trouvent autour de ».

Les métonymies se laissent classer en types variés selon le caractère du rapport qui leur sert de base. La plupart sont de caractère concret.

On prend **la partie pour le tout** et inversement, **le tout pour la pa**r**tie.**  Ce genre de métonymies est appelé aussi ***s y n e c d o q u e*.**

L'homme peut être dénommé par une partie de son corps : *C'est bonne* ***tête*** *!* *Elle travaille comme petite* ***main*** (ouvrière débutante). *C’est un* ***cœur*** *d'or! Quelle mauvaise* ***langue* ! *Une barbe*** *grise* (un vieillard). *Une vieille* ***moustache*** (un soldat). C'est ainsi qu'ont été formés les noms de famille : *Lecœur, Pied, Lenez.* On trouve souvent ce genre] métonymies dans les contes populaires du Moyen Âge : *Barbe-Bleue, Fine-Oreille, Belle-Jambe.*

Parfois les noms des vêtements, des armes, des instruments de musique ou leurs parties servent à désigner l'homme : *une soutane* (curé, nommé d'après la soutane qu'il porte) ; *les robes noires* - (hommes d'église) ; *un talon rouge* (gentilhomme du XVIIe siècle) ; on dira : *un tambour, un violon, un clairon* - pour celui qui joue de l'instrument.

Les cas où le tout sert à désigner la partie sont plus rares. Signalons pourtant *hermine, daim, loutre, chevreau* où le nom de l'animal sert à désigner la peau ou la fourrure.

On prend **le contenant pour le contenu et inversement** : la ***ville*** *était* sur *pied, toute* la ***maison*** *était en émoi* où les mots *ville, maison* sont employés pour *les habitants de la ville* ou *de la maison.* À tout moment on se sert des mots *tasse, assiette, seau,* etc. pour désigner ce que les objets respectifs contiennent.

Les cas où **le contenant est dénommé par le contenu** sont rares ; tels sont *un café, un billard.*

On prend parfois **la matière pour la chose fabriquée** : *le carton* n'est pas seulement une pâte de papier, mais aussi une boîte pour chapeaux ou chaussures et une espèce de portefeuille à dessin ; par le mot *caoutchouc* on désigne non seulement la matière, mais également les objets contenant cette matière : les substantifs tels que *fer, marbre, bronze* désignent tout aussi bien la matière que les objets fabriqués avec ces matières.

On prend parfois **le producteur pour le produit.** Souvent un ouvrage, une création reçoit le nom de l'auteur ou de l'inventeur. On dit *un Montaigne* pour un recueil des œuvres de l'écrivain, *un magnifique Rembrandt, un délicieux Corot* pour une toile de ces peintres.

Plus rarement **le nom du produit est appliqué au producteur**. Pourtant on désigne un animal par le cri qu'il produit : *un coucou, un cri-cri.*

Par certains **noms de lieu on nomme des produits** qui y sont fabriqués: *du cognac, du tokay, du bordeaux, du cahors, du camembert,* etc.

Un type très fréquent de la métonymie consiste à faire **passer** certains termes **du sens abstrait au sens concret** : *ameublement* – « action de meubler » désigne par métonymie l'ensemble des meubles ; *allée, entrée, sortie -* « action d'aller, d'entrer, de sortir » et, par métonymie, « voie par où l'on va, l'on entre, etc.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского

языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 53-

87.

2. Тимескова И.Н.,Тархова В.А. Лексикология современного

французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение,

1967. – С. 15-44.

3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского

языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 17-21 ;

Лекция 7

Тема: **Formation des mots nouveaux comme moyen de l’enrichissement du vocabulaire français.**

Sur quelle base repose la créativité lexicale ? Tout mot nouvellement créé doit être compris, c'est pourquoi il tend à définir dans une certaine mesure l'objet ou le phénomène qu'il désigne ; il est nécessairement motivé à l'origine (cf. les néologismes *un lunaute, l' hyperréalisme, la grammaticalité, un lève-tard, un lave-vaisselle, un sans-emploi, sous-payer, théâtraliser /un roman/).*

Sous l'influence de l'anglais, apparaît un nouveau modèle de formation de mots composés : *nord-africain, sud-américain* qui sont les équivalents des groupements de mots « de l'Afrique du nord », « de l'Amérique du sud ».

Parmi les moyens productifs de la formation des mots, on doit citer en français moderne **l’affixation,** ou formation morphologique des mots, *(boxeur, sportif, relire),* **la conversion,** ou formation morphologo-syntaxique des mots, *(pouvoir* — *le pouvoir, élu* — *les élus),* et **la composition des mots** qui revêt en français moderne un caractère syntaxique très prononcé *(lance-parfum, vaisseau-spoutnik).* On doit distinguer les modèles de formation morts et vivants. Le modèle est vivant, si le sens des morphèmes est clair, du moins perceptible. Ainsi les mots simplifiés *alouette, tabouret, corset, remercier, regarder, débauche, désastre* ne se décomposent pas actuellement en morphèmes (radical et affixes). Dans ces mots les affixes *–et, -ette, -re, dé-* sont morts. Pourtant les mêmes affixes sont vivants dans les mots *maisonnette, garçonnet, refaire, repenser, désatomiser.*

Les procédés de formation des mots pourraient être répartis en quelques types : procédés morphologiques, phonético-morphologiques et phonétiques. Les premiers englobent dérivations **affixale** (**suffixation** et **préfixation**), **parasynthétique, régressif, impropre, la composition** ; les seconds - **les télescopages, l'abréviation** ; le dernier — **l'onomatopée** ; ajoutons encore **le redoublement** et **la déformation des mots.**

**2. Dérivation par suffixes. Généralités.** La dérivation suffixale est un procédé de formation bien vivant et particulièrement productif dans le français contemporain.

Les parties du discours sont à un point différent sujettes à la suffixation. Ce sont surtout les nominaux (substantifs, adjectifs) qui sont caractérisés par la suffixation. Les verbes formés à l'aide de suffixes sont relativement moins nombreux.

**2a). Suffixation des substantifs. Suffixes servant à former des substantifs abstraits.** Les suffixes des substantifs sont fort nombreux. D'après leur fonctions ils se laissent répartir en plusieurs groupes plus ou moins considérables. Nombreux sont surtout les suffixes formant des substantifs à sens abstrait, tels que **l'action** et **la qualité**.

Examinons à part ces deux groupes de suffixes.

Ce sont tout d'abord les suffixes des substantifs exprimant **l'action** envisagée en dehors de son rapport avec l'agent de l'action de même que d'autres sens proches ou dérivés.

Parmi les suffixes formant des substantifs désignant l'action les plus productifs sont **-ation, -(e)ment, -âge.**

* Une des premières places revient au suffixe **-ation** avec ses variantes **-ition, -tion, -ion** provenant du latin *-ationem, -itionem, -tionem, -ionem*. Ce suffixe, et surtout ses variantes **-ation,** et **-isation,** est très répandu et productif dans le français contem­porain. Le nombre de ses dérivés augmente constamment et enrichit avant tout le lexique à valeur sociale et politique. On peut signaler les dérivés récents tels que : *alphabétisation, africanisation, balkanisation, cartellisation, climatisation, clochardisation, cohabitation, culpabilisation, cybernétisation, dynamisation, informatisation, ghettoïsation, médicalisation, monétarisation, marginalisation, périodisa-tion, sécurisation, structuration, transistorisation, professionnalisation.*

Étymologiquement les substantifs avec ce suffixe sont des emprunts au latin ou des dérivés de verbes ; en français moderne ils se trouvent pour la plupart en corrélation avec des verbes : *exploitation* 🡨 *exploiter ; amélioration* 🡨 *améliorer* ; *distribution* 🡨 *distribuer* ; *progression* 🡨 *progresser.* Plus rarement ils sont en corrélation avec d'autres parties du discours, tels certains dérivés avec la variante **-isation** : *planétisation* 🡨 *planète, tiers-mondisation* 🡨 *tiers monde, piétonisation* 🡨 *piéton(ne).*

Outre l'action les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer **l'instru­ment de l'action** : *procuration* - « qui sert à procurer qqch » ; **l'objet ou le résultat de l'action** : *fondation* - « ce qui est fondé » ; **le lieu où l'action** s'effectue : *habitation* - « lieu que l'on habite ».

Les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer **un processus** : *germination, évaporation, cicatrisation, habituation.* Il peuvent rendre aussi l’état : *hésitation, exaltation, humiliation, humanisation.*

* Le suffixe **-(e)ment,** du latin *-amentum,* fort productif durant des siècles semble perdre son ancienne vitalité. Au cours du temps il donné un grand nombre de dérivés, dont beaucoup appartiennent aux terminologies technique, industrielle et agricole ; tels sont, par exemple *déraillement, fusionnement, effritement, assolement.* Parmi les formations récentes citons : *chamboulement, contingentement, plafonnement*, *positionnement.*

Les substantifs avec ce suffixe sont presque exclusivement des dérivés de verbes, avec lesquels ils se trouvent en corrélation : *raisonnement* 🡨 *raisonner ; applaudissement* 🡨 *applaudir.*

Le suffixe **-(e)ment** forme un groupe de dérivés qui désignent des cris d'animaux, des bruits différents ; par exemple, *aboiement, bêlement, beuglement, gloussement, coassement, croassement, gazouillement, hennissement, hurlement, rugissement, chuchotement, claquement, craquement, grincement, sifflement, tintement, vrombissement,* etc.

Outre l'action les dérivés avec ce suffixepeuvent exprimer **le résultat** de l'action : *bâtiment,* ou parfois **l'objet** de l'action : *ornement, accoutrement, enjolivement,* **le lieu** où s'effectue l'action : *logement.*

Les dérivés avec le suffixe **-(e)ment** peuvent encore exprimer **un processus**: *bourgeonnement, caillement, épanouissement* ; **un état** : *épouvantement, attendrissement, mécontentement, découragement.*

* Le suffixe **-âge** du latin *-aticum* est un autre suffixe particulièrement productif. Son pouvoir créateur en français moderne s'explique par son rôle particulier en tant que formateur de termes techniques et industriels : *zingage* - «цинкование », *taraudage* - «нарезывание винтовой насечки», *bétonnage* - «бетонирование», *badigeonnage* -«крашение клеевой краской», *rentrayage -* «художественная штопка» *clonage,*  etc.

La majorité des substantifs avec **-age** sont dérivés de verbes avec lesquels ils sont en corrélation : *arrosage* 🡨 *arroser, labourage* 🡨 *labourer, blanchissage* 🡨 *blanchir, grenouillage* 🡨 *grenouiller.*

Parmi les dérivés avec le suffixe **-age** qui expriment l'action on trouve un groupe désignant «la manière de parler», «le discours ayant une caractéristique supplémentaire» : *bredouillage, bavardage, chuchotage, baragouinage,* etc.

II est à remarquer qu'à l'aide du suffixe **-age** on forme des substantifs qui signifient presque exclusivement l'action.

Signalons pourtant *cocuage, esclavage, servage, veuvage,* qui dans le français d'aujourd'hui des dérivés avec un suffixe **-age homonyme**, car ils représentent un autre modèle de formation. (Ce suffixe s'ajoute régulièrement à des substantifs ou des adjectifs et communique lui-même le sens d'un état.)

Outre ces suffixes qui sont parmi les plus productifs il y en a d'autres dont la productivité s'est considérablement affaiblie. Tels sont les suffixes :

**-erie** dont les dérivés expriment des actions de caractère défavorable : *agacerie, criaillerie, vante tuerie, tromperie,* etc. ;

**-erie** - homonyme du précédent, dont les dérivés désignent  
un métier, une industrie, un genre de commerce, et aussi le lieu où l'on fabrique, où l'on vend un produit quelconque : *chaudronnerie, chapellerie, ganterie, boulangerie, crémerie, fromagerie,* etc. ;

**-ance (-ence),** dont les dérivés expriment **des actions** différents *surveillance, obéissance, délivrance, vengeance, préférence, référence* ou **l'état** : *souffrance, repentance, somnolence* ;

**-ée** qui a donné un groupe de dérivés exprimant des actions accomplies dans l'espace : *tombée, montée, traversée, rentrée, arrivée, tournée* et un autre groupe de dérivés exprimant des actions réitérées : *brossée, frottée* — «град ударов», *rossée, tripotée* ;

**-ade** formant **un groupe** de dérivés exprimant des mouvements ou des actions accomplies dans l'espace : *débandade, reculade, galopade, glissade, roulade, promenade, ruade.* **Un autre groupe** de dérivés avec ce suffixe exprime des actions représentant « une façon de tirer, de faire feu » ; *mousquetade, canonnade, fusillade, arquebusade* et dont **un troisième groupe** de dérivés exprime des actions avec une nuance de sens péjorative : *turlupinade, fanfaronnade, bravade, bourrade.*

Les dérivés avec le suffixe **-is** expriment souvent des actions arythmiques, en quelque sorte désordonnées et irrégulières : *arrachis* - «вырывание молодых деревьев» ; et en particulier des bruits et des sons irréguliers, désordonnés : *cliquetis* - «бряцание», *clapotis* - «плеск», *gargouillis* - «журчание воды» ; ce suffixe manifeste la faculté de communiquer des sens dérivés de l'idée de l'action, et dans ces cas, tout comme dans les précédents, l'action exprimée par la base formative est une action arythmique, irrégulière : *gribouillis* - «неразборчивый почерк», *fouillis, hachis, taillis.*

Le suffixe **-aison (-ison)** forme des dérivés tels que *fauchaison, fenaison,fleuraison, guérison* qui expriment des actions ou des processus envisagés dans leur durée.

Les dérivés avec le suffixe **-ure** et ses variantes **-ture, -ature, -iture** expriment parfois l'action : *forfaiture, imposture* et principalement le résultat de l'action rendue par le mot de base : *échancrure, déchirure, écorchure, piqûre, meurtrissure*; ces derniers désignent pour la plupart quelque lésion ou perturbation produite dans la texture d'un objet.

Nommons encore les dérivés avec les suffixes **-ie** : *saisie, sortie, éclaircie, acrobatie* ; **-isme** : *journalisme, alpinisme, protectionnisme, culturisme, suivisme* (ces dérivés expriment non pas l'action, mais plutôt une activité ou une occupation quelconque) ; **-at** : *attentat, assassinat, crachat.*

Des exemples cités il ressort que la majorité des substantifs suffixaux exprimant l'action sont en corrélation avec des verbes : *agacerie 🡨 agacer, surveillance 🡨* *surveiller, montée 🡨* *monter, brossée* 🡨 *brosser, reculade* 🡨 *reculer ; clapotis 🡨* *clapoter.*

Signalons à part les dérivés avec **-erie** désignant un métier, une industrie, etc., qui sont en corrélation avec des substantifs : *chaudronnerie 🡨 chaudron, ganterie* 🡨 *gant.*

Comme nous l'avons vu, les suffixes synonymes à l'aide desquels on forme des substantifs exprimant l'action diffèrent par leur productivité, la sphère de l'emploi et les nuances de sens de leurs dérivés.

Un autre groupe est formé par les suffixes dont les dérivés expriment **la qualité.**

* Le suffixe le plus répandu et productif de ce groupe est **-ité,** **(e)té** du latin *-itas, -itatem.* La variante de formation savante **-ité** est plus productive que la variante de formation populaire **-(e)té.** Ce suffixe a donné un nombre de dérivés qui enrichissent surtout la terminologie scientifique : *objectivité, subjectivité, relatif ; capillarité, matité, verrucosité ; conductibilité, polarisabilité, résistivité, sélectivité* et autres.

Étymologiquement les substantifs avec ce suffixe sont dérivés d'adjectifs : *rigidité 🡨 rigide, rugosité🡨* *rugueux.*

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского

языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 53-

87.

2. Тимескова И.Н.,Тархова В.А. Лексикология современного

французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение,

1967. – С. 15-44.

3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского

языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 17-21 ;

Лекция 8

Тема: **Emprunt en tant que source externe de l’enrichissement du vocabulair**

Outre les sources internes, telles que l'évolution sémantique et la formation des mots et de leurs équivalents, le français possède, comme toute autre langue, une source externe de l’enrichissement du vocabulaire — c'est l'emprunt aux autres idiomes. Ce phénomène linguistique est étroitement lié au développement de la société, à l'histoire du peuple. Le progrès de la science et de la technique, celui de la vie politique et de la mentalité humaine, les relations commerciales et culturelles entre les peuples contribuent largement à l'emprunt.

Le français a réellement fait des emprunts seulement après s'être affranchi des caractères essentiels du latin, après avoir acquis les traits fondamentaux d'une langue romane particulière. C'est pourquoi il est incorrect de considérer comme emprunts proprement dits les mots d'ori­gine celtique (par ex. : *bouleau, bec, tonneau,* etc.) et germanique (par ex. *jardin, fauteuil, gare,* etc.) introduits à l'époque de la formation du français en tant que langue indépendante.

Donc, nous appellerons « emprunts » uniquement les vocables (mots et locutions) et les éléments de mots (sémantiques ou formels) pris par le français à des langues étrangères ainsi qu'aux langues des minorités nationales (basque, breton, flamand) habitant le territoire de la France. On emprunte non seulement des mots entiers quoique ces derniers soient les plus fréquents. Les significations, les traits morphologiques et syntaxiques sont aussi empruntables. C'est ainsi que l'acception récente du verbe français *réaliser* « concevoir, se rendre compte » est un emprunt sémantique fait à l'anglais. *Croissant* (de boulanger) et *lecteur* (de l'Université) des emprunts sémantiques venus de l'allemand. *Créature* a pris à l’italien le sens de « protégé, favori ». (« C'est une *créature* du dictateur »). Sous l'influence de l'anglais *contrôler* et *responsable* ont reçu respectivement les sens de «dominer, maîtriser» *(contrôler* ses passions) et «raisonnable, sérieux» (« une attitude *responsable*»). Le sens de l'anglo-américain *undésirable* a déteint sur le français *indésirable* qui lui aussi désigne à présent une personne qu'on refuse d'accueillir dans un pays.

Une façon toute particulière d'emprunter est celle d'adopter non seulement la signification, mais aussi la « forme interne » du vocable étranger. Ce type d'emprunt est appelé « calque ». En guise d'exemple on peut signaler *surhomme* modelé sur l'allemand *Ûbermensch* ; *franc-maçon* et *bas-bleu* reproduisant les formations anglaises *free-mason* et *blue-stocking*;  *prêt-à-porter* est aussi un calque de l'anglais ; *gratte-ciel* correspond l'anglo-américain *sky-scraper.* Les locutions *marée noire, plein emploi* sont calquées sur des tours anglais *black tide* et *full employment.*

Les éléments morphologiques sont introduits dans la langue par l'intermédiaire d'une série de mots d'emprunt comportant ces éléments. Avant de devenir un suffixe français **-ade** faisait partie de nombreux subs­tantifs pris à d'autres langues romanes. Les suffixes **-esque** et **-issime** sont venus par le biais d'italianismes. C'est par le truchement d'une multitude d'emprunts faits au latin que le suffixe **-ation** a pris racine en français ; **-isme** y a été introduit à la suite de la pénétration de nombreux mots latins formés avec ce suffixe de provenance grecque.

II est possible d'emprunter non seulement des éléments significatifs, mais aussi des sons ou des combinaisons de sons. Pour ce qui est du français, c'est le cas du léger « coup de glotte » introduit avec les mots d'origine germanique et rendu graphiquement par le h dit aspiré : *hache, hareng, haricot, héros, hors-d'œuvre,* etc. À l'heure actuelle on signale l'intrusion du son [ŋ] par l'intermédiaire des mots anglais en **-ing**, fait qui est déploré par beaucoup de linguistes : aujourd'hui l'articulation de ce son soulève encore des difficultés, son assimilation (si assimilation il y a !) dans l'avenir pourrait porter atteinte au système phonique du français.

Si la langue s'oppose à l'intégration des sons étrangers, elle accueille plus facilement les nouvelles combinaisons ou positions de sons existants. Ainsi, par exemple, les combinaisons [sn], [st], [sk], [sp] impossibles au début des mots en ancien français, ne choquent plus depuis l'adoption de nombreux mots latins les comportant (cf. *stérile, stimuler, statue, spectacle, spécial, spatule, scandale, scalper, scander, stade, stable, stagner,* etc.). L'étude des emprunts révèle nettement le lien existant entre la langue et l'histoire du peuple qui en est le créateur.

**Mots latins Mots fr. Mots fr.  
 populaire savant**

advocatum avoué avocat

auscultare écouter ausculter

captivus chétif captif

circulare cercler circuler

cumulare combler cumuler

dotare douer doter

fabricum forge fabrique

fragilem frêle fragile

hospitale hôtel hôpital

integrum entier intègre

legalem loyal légal

liberare livrer libérer   
 mobilem meuble mobile

pensare peser penser

**2.** Doublets empruntés aux langues romanes et aux dialectes.

**Mots latins Mots français Mots tirés d’une**

**langue romane**

**ou d’un dialecte**

balneum bain bagne (ital.)

caballarium chevalier cavalier (ital.)

duos deux duo (ital.)

operam oeuvre opéra (ital.)

dominam dame duègne (esp.)

supersaltum sursaut soubresaut (esp.)

caput chef cap (provenç.)

carricare charger carguer (provinç.)

cancer chancre cancre (picard.)

nigrum noir nègre (esp.)

**3.** Doublets empruntés à l'anglais:

|  |  |
| --- | --- |
| **Mots latins Mots français Mots tirés**  **de l’anglais** |  |
| expressum exprès express  juratam jurée jury  humorem humeur humour  tonna (tunna) tonnelle tunnel | express  jury  humour  tunnel |

tonna (tunna) tonnelle tunnel

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

Лекция 9

Тема: **Définition de la phraséologie. Problème des groupements de mots libres et stables.**

La phraséologie c'est l'aspect particulier de la lexicologie ou même une branche indépendante de la linguistique qui a pour but d'étudier les groupements stables (locutions phraséologiques). La grande question qui se pose concerne la nature des groupements libres et des groupements stables (locutions phraséologiques), leurs traits particuliers, leurs limites. Les groupements libres qui se constituent au moment de la parole tels que : *un bon livre, un mauvais livre, un bon camarade, un mauvais camarade, la maison de mon père, le crayon de mon frère,* etc. sont du ressort de la grammaire (de la syntaxe). La phraséologie s'occupe des groupements stables (locutions phraséologiques) qui ne se créent pas au moment de la parole, mais y sont reproduit en tant qu'unités toutes faites, unités lexicales.

La plupart des locutions phraséologiques se caractérisent par  
leur intégrité sémantique, c'est-à-dire elles présentent un tout unique au point de vue de sens. De cette façon, les locutions phraséologiques sont des uni­tés lexicales qui par leur fonctionnement se rapprochent souvent des mots ce qui permet d'envisager leur création à côté de la formation des mots.

Les locutions phraséologiques sont souvent les équivalents de  
mots simples: *prendre une décision - décider; faire halte* - *s'arrêter; avoir peur - craindre; faire peur - effrayer; tout le monde* - *tous.*

Le premier examen approfondi de la phraséologie française a été entre­pris par le linguiste suisse Charles Bally. A. Sechehaye, J. Marouzeau ont aussi soulevé certaines questions ayant trait à la phraséologie française.

Parmi les linguistes russes il faut nommer en premier lieu V.V. Vinogradov dont l'apport à l'étude de la phra­séologie est inestimable.

La phraséologie étudie des agencements de mots particuliers. En se combinant dans la parole, les mots forment deux types d'agencements essentiellement différents. Ce sont, d'une part, des **groupements de mots individuels, passagers et instables**; les liens entre les composants de ces groupements se rompent sitôt après leur formation et les mots constituant le groupe recouvrent la pleine liberté de s'agencer avec d'autres mots. Ces groupements de mots se forment au moment même du discours et dépendent exclusivement de l'idée que le locuteur tient à exprimer. Ce sont des groupements tels que *un travail manuel, un travail intellectuel, une bonne action, une mauvaise action, compliquer un problème, simplifier un processus.*

D'autre part, ce sont des agencements dont les mots-composants ont perdu leur liberté d'emploi et forment des **locutions stables**. Ces locutions expriment souvent une seule idée, une image unique et n'ont un sens que dans leur unité. Les locutions stables ne sont point créées au moment du discours ; tout au contraire, elles sont reproduites comme telles intégralement, comme étant formées d'avance.

Les locutions phraséologiques (ou stables), à leur tour, diffèrent par le degré de leur stabilité et de leur cohésion. Ch. Bally distingue deux types essentiels de locutions phraséologiques : il nomme **unités** celles dont la cohésion est absolue et **séries** celles dont la cohésion n'est que relative. Ainsi *bon sens* dans *le bon sens* (‘здравый смысл’) *suffit pour montrer l'absurdité d'une* *pareille entreprise* représente une unité phraséologique; *grièvement* *blessé,* où *grièvement* ne peut être employé qu'avec *blessé,* forme une série phraséologique.

Remarquons qu’il n'existe pas de limites strictes entre les groupements libres et stables. Ces limites ont un caractère mobile. Les groupements stables font souvent leur apparition dans la langue à la suite de la lexicalisation des groupements libres, c'est-à-dire à la suite de leur passage aux unités lexicales. Tel est le cas des locutions *laver la tête à qn, prendre le taureau par les cornes, mettre les bâtons dans les roues* et d'une quantité d'autres.

La classification des locutions phraséologiques élaborée par V. Vinogradov est plus complète que celle de Ch. Bally. Selon le degré de la soudure de leurs parties composantes, selon le degré de leur cohésion sémantique il répartit tous les groupements stables en trois grandes catégories: ***combinaisons***phraséologiques («фразеологические сочетания»), locutions ***soudées*** («фразеологические сращения») et ***ensembles*** phraséologiques («фразеологические единства»).

À l'heure actuelle l'intérêt porté aux problèmes de la phraséologie ne cesse de croître.

**2. Combinaisons phraséologiques.** Pour un grand nombre locutions, appelées combinaisons phraséologiques, la cohésion, est relativement faible. Les mots constituant les combinaisons phraséologiques conservent en grande partie leur indépendance du fait qu'ils s'isolent distinctement par leur sens. Les combinaisons phraséologiques se rapprochent des agencements de mots libres par l'individualité sémantique de leurs composants. Elles s'en distinguent cependant par le fait que les mots-composants restent limités dans leur emploi. Généralement un des composants est pris dans un sens lié tandis que l'autre s'emploie librement en dehors de cette locution. L'usage a consacré *rompre les liens d'amitié* et *briser les liens d'amitié* à l'exclusion de *déchirer les liens d'amitié* ou *casser les liens d'amitié* quoique *déchirer* et *casser* soient des synonymes de *rompre* et de *briser.* Il est correct de dire *désirer ardemment* et *aimer éperdument,* et non inversement.

Certaines combinaisons phraséologiques sont le résultat de l'emploi restreint, parfois unique, d'un des composants qui est monosémique. Ainsi avec *ouvrable* nous avons seulement *jour ouvrable,* avec *saur* - *hareng saur* (1. ‘копченая сельдь’; 2. ‘кожа да кости, худющий’), avec *baba* - *rester* ou *être, demeurer**baba* (‘остолбенеть, обалдеть’ )*,* avec *noise* - *chercher noise* (‘искать ссоры, ссориться’)*,* avec *coi* - *rester* et *se tenir coi* (‘сидеть смирно, притихнуть’) *.*

Souvent les combinaisons phraséologiques apparaissent à la suite de l'emploi restreint d'un des composants, qui est polysémique, dans un de ses sens, propre ou dérivé. Tels sont, d'un côté, *eau stagnante* (‘стоячая вода’)*, eau douce* (‘пресная вода’) et *une mine éveillée*(‘смышленое лицо’)*, blesser les convenances* (‘не соблюдать правила приличия’)*,* de l'autre.

Mais la plupart des combinaisons phraséologiques sont créées à par­tir de l'emploi imagé d'un des mots composants : *un travail potable* (‘сносная, приемлемая работа’)*, un spectacle imbuvable* (‘никудышный спектакль’)*, un temps pourri* (‘дождливая погода’)*, être noyé de dettes* (‘погрязнуть в долгах’)*, éparpiller ses efforts* (‘разбрасываться’)*, un nuage de lait*(‘чуточку молока (чтобы залить чай, кофе)’)*, sauter sur l'occasion* (‘воспользоваться случаем, ситуацией’)*.*

Les combinaisons phraséologiques sont caractérisées par l'autonomie syntaxique de leurs composants, les rapports syntaxiques entre ces com­posants étant conformes aux normes du français moderne,

Notons que les combinaisons phraséologiques permettent la substitution du composant à sens lié par un autre vocable sans que le sens des locutions change. À côté de *être noyé de dettes* on dira *être abîmé, cousu, criblé, perdu de dettes ;* on peut faire un choix entre *engager* et *lier la conversation, entreprendre* (‘завязать беседу’)*, surprendre* et *trouver en faute*(‘поймать с поличным, на месте преступления’)*.*

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

Лекция 10

Тема: **Idiomes. Les locutions soudées**

Les idiomes sont des locutions dont le sens global ne coïncide pas avec le sens des mots-composants. Contrairement aux combinaisons phraséologiques les idiomes présentent un tout indivisible dont les éléments ont perdu leur autonomie sémantique. D'après leur fonctionnement syntaxique ils sont tantôt des équivalents de mots et jouent, par conséquent, le rôle d'un terme de la proposition : *enveloppe mortelle* - « corps humain considéré comme l'enveloppe de l'âme », *matière grise* - « intelligence », *un(e) laissé(é) pour compte* -« person­ne abandonnée à son sort »*, faire grand cas de qqch* - « apprécier qch », *jeter de l'huile sur le feu, d'une seule traite* - « sans interruption », *à la carte* - « qui tient compte des goûts, des désirs de chacun », tantôt des équivalents d'une proposition dont les éléments conservent une certaine autonomie syntaxique : *il n ' y a plus que le nid, l'oiseau s'est envolé* (‘его и след простыл; поминай как звали!’)*, il n’y a pas de rosеs sans épines* (‘нет розы без шипов = любишь кататься, люби и саночки возить’)*.*

D'après le degré de leur motivation on distingue deux types d'idiomes : les **locutions soudées** et les **ensembles phraséologiques**.

**3a). Les locutions soudées**, ou soudures, sont les plus stables et les moins indépendantes. Elles ne se laissent guère décomposer et le sens ne découle nullement de leur structure lexicale. Leur sens est conventionnel tout comme le sens d'un mot immotivé. Parmi les soudure viennent se placer des expressions figées telles que *aller au diable Vauvert* (‘отправиться к черту на кулички’),  *avoir maille à partir avec qn* (‘не ладить, не поделить что-то с кем-то’)*, marquer un jour d'une pierre blanche* (‘отметить как радостное событие’)*, ne pas être dans son assiette, à la queue leu leu* (‘гуськом, друг за другом’) et beaucoup d'autres. Le sens général de toutes ces locutions ne saurait plus être expliqué dans français moderne par le sens des mots-composants. Seule une analyse étymologique permet de rétablir le lien sémantique effacé entre le sens réel de l'expression et celui des composants. En effet, la locution *marque un jour d'une pierre blanche* qui signifie « être heureux pendant un jour » vient d'une croyance, oubliée depuis, remontant aux anciens Romains pour qui la couleur blanche symbolisait le bonheur. L'expression *aller au diable Vauvert* dont le sens est « aller fort loin, se perdre, disparaître » se rattache à l'ancien château de Vauvert, situé aux environs de Paris, qui sous le règne de Louis XI passait pour hanté par le diable. La locution *à la queue leu leu* qui s'écrivait d'abord *à la queue le leu,* où *leu* est l'ancienne forme de *loup,* voulait dire « à la queue du loup » ; aujourd'hui elle signifie « à la file, un par un », ainsi que marchent les loups.

Les locutions soudées comportent souvent des **mots tombés en désué­tude**. Tels sont *assiette* - « manière d'être assis », dans l'expression *n 'être pas dans son assiette ; leu* - « loup » dans *à la queue leu leu* ou bien *maille* et *partir* dans *avoir maille à partir avec qqn* où *maille* désignait sous les Capétiens la plus petite des monnaies et *partir* signifiait « partager » ; nommons encore *prou,* mot de la vieille langue qui signifie « beaucoup », et qui s'est conservé dans l'expression ni peu ni prou — « ni peu ni beaucoup, en aucune façon ». On rencontre aussi des mots à sens archaïque, oublié depuis longtemps. Ainsi le mot *étoffe* avait encore au XVIe siècle un sens très étendu, désignant toute matière composante ; on disait qu *une maison était faite de bonne étoffe* ou qu*'un vase était d'une étoffe précieuse,* etc. ; ce mot avait aussi un sens plus abstrait dans l'expression avoir de l'étoffe qui signifie de nos jours « avoir de hautes capacités ».

Certaines locutions soudées contiennent **des archaïsmes grammaticaux**. Signalons l'absence de l'article devant le substantif dans *avoir maille à partir,* l'absence de la préposition dans *à la queue leu leu.*

Beaucoup de locutions soudées ne renferment point d'archaïsmes d'aucune sorte et cependant on ne réussit pas à faire dériver leur acception actuelle du sens des mots-composants. Cela tient souvent à ce que l'ex­pression présentait autrefois **une image qui s'est effacée par la suite**. C'est ainsi l'expression *prendre la mouche* qui a le sens de « se piquer, s'emporter brusquement et mal à propos » ; cette expression s'appliquait d'abord aux animaux, aux chevaux et aux bœufs qui trépignent, s'agitent et s'irritent lorsqu'une mouche les pique. En employant la locution *battre son plein,* qui à l'origine est un terme de marine, on n'évoque plus l'image de la marée qui, ayant atteint son maximum, sa plénitude, demeure quelque temps stationnaire.

À l'origine des soudures il peut y avoir quelque **usage ancien, disparu**. Telle est l'expression *rompre la paille avec qqn* qui veut dire « se brouiller avec *qqn* » par allusion à un usage antique qui consistait à rompre la paille et à la jeter pour signaler qu'on renonçait à toute relation avec la personne dont on voulait se séparer.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

**Лекция 11**

**Тема: Groupements lexicaux. Généralités.**

Les vocables d'une langue jouent un rôle différent pour la société. Les uns, qui constituent **le fonds usuel**, utiles à la vie de tous les jours, sont d'un usage courant parmi tous les membres du collectif parlant cette langue, d'autres ont une extension plus restreinte ne servant principalement que quelque groupe particulier de gens : la population d'une région déterminée **(variations territoriales)**, une couche sociale quelconque **(variations sociales)**.

En outre, les vocables se distinguent quant à la durée de leur existence dans la langue : les uns conservent leur vitalité au cours de longs siècles sans rien perdre de leur valeur jusqu'à nos jours, quelques-uns tombent dans l'oubli **(archaïsmes)**, d'autres représentent des créations nouvelles **(néologismes).** Ainsi le français a subi au cours du temps des perturbations plus ou moins importantes qui ont laissé des traces dans son état présent.

Il est à signaler qu'à l'heure actuelle l'accélération des changements d'ordre social a pour conséquence des modifications autrement rapides. Il arrive même que ces modifications aboutissent à un décalage entre le langage des parents et des enfants.

En procédant à l'étude du vocabulaire d'une langue il est donc nécessaire de tenir compte du fait qu'il renferme des groupements d'unités de valeur sociale inégale et de fonctionnement divers.

**Лекция 12**

**Тема: Fonds usuel du lexique et ses couches lexicales.**

Le fonds usuel comprend des vocables d'un emploi commun pour toute la société. Tels sont les mots et les expressions *terre, soleil, homme, grand, beau, travailler avoir faim* et beaucoup d'autres qui sont parmi les plus usités dans langue. À côté des mots autonomes le fonds usuel comprend les mots outils ou non-autonomes qui ont reçu un emploi commun et durable. Ce sont les articles, les pronoms, les verbes auxiliaires, les prépositions, etc. Les mots et locutions du fonds usuel qui constituent la base lexicale du français standard, sont nécessairement employés par les représentants des couches sociales différentes dans la plupart des régions où le français sert de moyen de communication.

En dehors du fonds usuel du vocabulaire demeurent les mots dialectaux d'une extension restreinte, employés de préférence dans une région déterminée. Ainsi *mouche à miel* répandu au Nord de la France n'entre pas dans le fonds usuel, tandis que *abeille* exprimant la même notion et employé sur presque tout le territoire du pays en fait sans conteste partie.

Les mots d'argot et de jargon, les termes spéciaux et professionnels, etc., doivent être aussi exclus du fonds usuel ; tels sont, par exemple, les cas de *bûcher, potasser, piocher, chiader* tenant lieu de « travailler ferme » dans l'argot scolaire.

Les mots du fonds usuel subsistent dans la langue pendant une longue durée. Le fonds usuel est de beaucoup plus vital que l'ensemble du vocabulaire. En effet, un grand nombre de mots du fonds usuel du voca­bulaire du français moderne remonte à une période historique éloignée, à l'époque de la domination romaine en Gaule et de son envahissement ultérieur par les tribus germaines, durant la période de la formation de la langue française à base du latin populaire (ou « vulgaire »).

Le fonds usuel du français moderne a conservé un grand nombre de mots ayant appartenu autrefois au latin populaire et qui ont été répandus sur le territoire de la Gaule par les soldats romains. Citons quelques-uns de ces mots qui sont jusqu'à présent d'un emploi commun : *oie 🡨 auca, parent 🡨 parentis, tête 🡨 testa, jambe 🡨 gamba, cité🡨 civitas, bouche🡨 bucca, manger 🡨 manducare, trouver 🡨 tropare, passer 🡨*  *passare, poi­trine 🡨 pectorina.*

Le vocabulaire du latin populaire possédait un certain nombre de mots d'origine étrangère, ce qui s'explique par les relations économiques, culturelles et autres que Rome avait établies avec les autres peuples.

Les relations étroites entre Rome et la Grèce ont contribué à la péné­tration de certains mots grecs dans le fonds usuel du vocabulaire français par l'entremise du latin populaire. Ce sont des termes d'église, un certain nombre de mots d'un emploi courant tels que *bourse, bouteille, bocal, golfe, plat, tombe, corde,*  *carte, lampe* «факел, свеча», *épée, école, cathédrale.*

Le latin populaire possédait un certain nombre de mots de provenance germanique. C'étaient pour la plupart des termes militaires qui avaient pénétré en latin à la suite des conflits militaires entre les Romains et les tribus germaines. Ainsi les mots *guerre, éperon, trêve,* qui font jusqu'à présent partie du français remontent à cette période lointaine. On peut encore ajouter quelques mots qui signifiaient autrefois la robe d'un che­val et qui, aujourd'hui, désignent des couleurs en général : *blanc, brun, fauve, gris.*

À l'époque de la domination romaine en Gaule (Ier siècle av. n. è. – V siècle n. è.) le latin populaire qui élimina la langue indi­gène a pourtant assimilé un certain nombre de mots d'origine celtique (180 d'entre eux ont survécu jusqu'à nos jours ). Ce sont, les termes se rapportant à la vie agricole de la France — des noms d'outils agricoles, de plantes, d'arbres, d'animaux, de villes tels que *alouette, bouleau, bec, balai, bouc, branche, cabane, charpente, charrue, chêne, mouton, harnais, lieue, sillon, roche, ruche, saumon, grève, tonneau, Paris, Verdun, Nantes, Amiens, Lyon, Rouen* etc*.*

L'envahissement du nord de la Gaule par les Francs (une des tribus germaines) vers la fin du V siècle et l'occupation ultérieure de toute la Gaule sont les causes historiques de la pénétration dans le vocabulaire etson fonds usuel de toute une série de mots d'origine germanique (plus de500 mots germaniques ont pris pied dans le vocabulaire du gallo-romain; environ 200 d'entre eux sont restés dans le français contemporain. On peut nommer *maréchal, riche* qui signifiaient respectivement « domestique chargé de soigner les chevaux » et « puissant », qui entrent dans le fonds usuel et qui étaient autrefois des termes de féodalité.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

Лекция 13

Тема: **Différenciations territoriales du lexique du français moderne**.

La communauté de la langue est un trait inhérent à la nation. Aucune nation ne peut exister sans la communauté de la langue. La langue n'est guère la création de quelque groupe social, mais le résultat des efforts de toute société en entier. Même une société divisée en classes ou groupes antagonistes ne peut exister sans la communauté de la langue. Afin de communiquer entre eux, les membres d'une société formant nation doivent nécessairement avoir à leur disposition une langue commune.

La nation est une catégorie historique. Le processus de suppression du féodalisme au cours du développement du capitalisme est en même temps le processus de l'organisation des hommes en nations. La formation des langues nationales, qui accompagne la constitution des nations, s'effectue à l'époque de l'apparition et de la consolidation du capitalisme.

Tout comme la langue nationale le dialecte local est au service de toutes les couches d'un peuple habitant un territoire déterminé. Le dialecte local possède des traits particuliers quant au système grammatical, au voca­bulaire et à la prononciation qui le distinguent de la langue nationale.

Le rôle des dialectes locaux est surtout considérable du fait que l'un d'entre eux peut élargir la sphère de son emploi et donner naissance à la langue commune de toute une nation, il peut se développer en une langue nationale.

**Formation de la langue nationale française et de ses dialectes locaux.** Le début du développement du capitalisme en France et, par conséquent, de la formation de la nation et de la langue nationale remonte aux XIe-XIIe siècles, précisément à l'époque de l'apparition de nombreuses villes dans le pays. La lutte des habitants de ces villes et bourgs, des «bourgeois», pour leurs droits civils marque le début de la collision du capitalisme et du féodalisme.

La langue nationale française s'est développée du dialecte de l'Île-de-France. Le rôle prédominant du dialecte de l'Île-de-France, du francien, date de la fin du XIIe siècle.

Le francien, devenu le français, est proclamé langue d'État au XVI siècle (avant le XVIe siècle c'était le latin qui était la langue d'État) ; c'est précisément en 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêt éditée par François Ier, que le français devient la seule langue officielle obligatoire dans toutes les régions françaises. Dès lors le français est reconnu comme la langue de toute la nation.

Pourtant le français n'a pas été d'un coup parlé par tous les habitants du pays. Le français en tant que langue nationale officielle s'est répandu graduellement au cours des siècles ultérieurs en évinçant peu à peu et non sans difficultés les dialectes et les patois locaux.

Les dialectes français étaient des rejetons du latin parlé en Gaule à la fin de l'Empire romain. Ils se laissaient répartir en trois groupes essentiels. Ces derniers s'esquissent dès le IXe siècle et apparaissent nettement au Xe siècle : 1) dialectes de la *« langue d'oïl »* - ***le francien, le picard, le normand, le wallon, le lorrain, le champenois, le bourguignon*** et autres répandus au Nord et à l'Ouest ; 2) dialectes de la *« langue d'oc »* - ***le provençal, le languedocien, l'auvergnat, le limousin, le gascon*** et autres répandus dans le Midi et sur le Plateau Central (d'après la manière d'exprimer l'affirmation : *oïl* — au Nord, *oc* — dans le Midi), 3) les *dialectes franco-provençaux* répandus dans les provinces situées aux confins de la Suisse. Les dialectes du Midi (de la langue d'oc) avaient subi plus profondément l'influence romane ; les dialectes du Nord (de la langue d'oïl) avaient conservé un plus grand nombre d'éléments gaulois et on y retrouvait les traces de l'influence germanique. Les dialectes franco-provençaux avaient un caractère double : ils possédaient le vocalisme de la langue d'oc, le consonantisme et la palatalisation de la langue d'oïl.

Les dialectes du Nord et ceux du Midi se distinguaient par certaines formes grammaticales. Les tendances analytiques étaient plus fortes dans les dialectes du Nord. Leur système de déclinaison a été détruit plus tôt. La destruction de l'an­cien système de conjugaison était accompagnée du développement et de l'augmentation en nombre des mots-outils. Par contre, dans les dialectes méridionaux les terminaisons verbales se conservaient mieux.

En ce qui concerne le vocabulaire des dialectes, il faut noter qu'il présentait des particularités plus évidentes. Les dialectes possédaient un lexique abondant désignant un grand nombre d'objets concrets particuliers aux régions où ces dialectes étaient parlés.

Les dialectes étaient un obstacle sérieux à la propagation de la langue française nationale. Au XVIe siècle le français, exception faite pour les habitants de l'Île-de-France, n'est encore parlé que d'un petit nombre de gens; il se répand exclusivement comme langue de la littérature et des chancelleries. C'est au XVIIe siècle que le français pénètre dans l'usage des provinces de langue d'oïl, telles que la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, la Basse-Loire qui étaient en contact étroit avec la capitale. Vers la même époque le Midi de la France ne connaissait guère encore le français. Le XVIIIe siècle marque un tournant décisif dans la propagation de la langue de la capitale dans le pays. C'est surtout après l'avènement de la bourgeoisie au pouvoir à la suite de la Révolution de 1789 que commence l'élimination progressive des dialectes, voire des langues des minorités nationales suivie de la diffusion du français sur tout le territoire de la France.

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

Лекция 14

Тема: **Action réciproque du français et des patois, des français régionaux.**

***L'action du français sur les parlers locaux.*** L'action du français sur les parlers locaux est surtout manifeste dans le vocabulaire. Toutes les innovations d'ordre social, économique, politique sont dénommées par des mots français. Les patois, essentiellement concrets, adoptent les termes abstraits français. Plus vivaces sont les vocables patois ayant trait à la vie rurale et domestique, aux parties du corps, aux conditions atmosphérique aux coutumes locales. Actuellement les mots et les tours patois sont petit à petit éliminés du langage des jeunes qui voit en eux des vestiges d'un temps révolu.

L'emprise du français est moins forte sur le système grammatical surtout la prononciation des patois.

***L’influence des parlers locaux sur le français national.***  Les dialectes locaux en voie de disparition s'incorporent à la langue nationale en l'enrichissant à leur tour d'un nombre considérable de mots et d'expressions reflétant la culture, les mœurs, les conditions économiques et géographiques des régions différentes. Parmi les dialectes qui ont enrichi au cours du temps le français national la première place revient à ajuste titre aux **parlers provençaux**. Le français a adopté au provençal des mots tels que : *asperge, brancard, cadenas, cadeau, cigale, amour, caserne, cap, cabas* (« panier plat en paille, en laine, etc. »), *tricoter, casserole, con­combre, boutique, cabane, badaud, bagarre, charade, chavirer, charabia, escalier, escargot, fat, jaloux, pimpant, aiguë marine* («émeraude vert de mer»). Certains ont conservé leur halo provençal, tels sont *bouillabaisse* (« mets provençal composé de poissons cuits dans de l'eau ou du vin blanc »), *ailloli* (« coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive »), *farandole, fétiche, mas, pétanque, mistral.* Le limousin a donné *rave,* le mot *poussière* a été pris au lorrain. Le Midi a donné une quantité de mots tels que *ballade, troubadour, charade, farandole, pelouse, béret.*

Parfois le français emprunte le radical et forme un mot nouveau  
en y ajoutant un affixe. Ainsi le mot familier *costaud* est formé du provençal *costo* [côté]. Il s'emploie dans la langue parlée comme adjectif synonyme de solide, fortement charpenté, et comme substantif ausens d'un brave gaillard. Un autre mot très familier parfois *dingue* « un fou » est un dérivé du verbe *dinguer* « sursauter avec un grand bruit ».

Avant de devenir le français, le dialecte de l'Île-de-France n'était parlé que par des ruraux terriens ignorant à peu près tout ce qui se rapportait à la mer. Les termes de marine furent plus tard pris par le français **au normand et au picard** : *crevette, caillou, cahute, écaille, flaque* («une petite mare»)*, galet* («caillou poli déposé sur le rivage»)*, homard, salicoque* (« variété de crevette »)*, pieuvre* sont venus du normand ; *daurade, rascasse, sole* (noms de poissons) — du provençal. Il faut ajouter que beaucoup de mots d'origine norroise (vieux Scandinave) ont été introduits dans le français par l'intermédiaire du normand; tels sont : *bâbord* («côté gauche d’un navire»)*, bateau, bord, cingler* («frapper, fouetter»)*, hauban*(«cordage, câble métallique servant a maintenir qch., à le consolider»)*, hisser, vague.*

**Les parlers de la Savoie et de la Suisse** française ont introduit dans le français des termes ayant trait aux montagnes : *chalet, moraine* («débris de roche entraînés par un glacier»)*, avalan­che, glacier, chamois* («ruminant à cornes qui habite les montagnes»)*, alpage* (« pâturage d'altitude »), *replat* (« plateau en saillie au flanc d'une montagne »), *varappe* (« escalade de rochers »), *luge* (« petit traîneau à main »), *piolet* (« bâton de montagne ferré à un bout et muni d'une petite pioche »); des mots désignant les fabrications locales : *gruyère, tomme* (sortes de fromage).

Beaucoup de termes se rapportant à l'industrie minière ont été pris aux **dialectes picardo-wallons** ; tels sont : *houille, grisou* («gaz qui se dégage dans les mines de houille»)*, coron, faille*(«fracture de l’écorce terrestre»)*, benne* («caisse servant au transport dans les mines, les chantiers») *; rescapé,* forme wallonne de *réchappé,* a été introduit dans le français commun pour désigner celui qui est resté sauf après la terrible catastrophe de mine de Courrières (Pas-de-Calais) de 1906 et a pris par la suite le sens plus général de « qui est sorti sain est sauf d'un danger ».

De cette façon l'évincement actuel des patois ne signifie pas leur disparition complète.

***Les français régionaux en dehors de France.*** On parle aussi de français régionaux lorsqu'il s'agit de la langue française en usage en dehors des frontières de la France. Au-delà de l'hexagone les français régionaux à rayon d'action le plus étendu sont ceux de **la Belgique**, de **la Suisse** romande et du **Canada.**

Les divergences au sein du français en usage dans ces pays sont avant tout d'ordre lexical. Ce sont parfois des dénominations de réalités locales, comme, par exemple, les **canadianismes** *ouaouaron(m)* - «grenouille géante de l'Amérique du Nord», *doré* (m) - «poisson d'eau douce estimé en cuisine» ou les **belgicismes** *escavêche (f)* - « préparation de poisson ou d'anguille », *craquelin* - « variété de pain au lait et au sucre », *caraque* - « une variété de chocolat », *cassette* - « spécialité de fromage de la région de Namur » ; *débarbouillette* est un autre canadianisme qui correspond en français à «gant de toilette ». Plus souvent ce sont des équivalents de vocables du français central. Ainsi en Belgique on dit *amitieux* pour « affectueux » en parlant d'une personne, *avant-midi* (m) pour « matinée », *fricadelle* (f) pour « boulette de viande hachée ». **En Suisse** *clairance* (f) et *moindre (tout ~)* sont des synonymes autochtones de « lumière », et de « affaibli ; fatigué ». *Septante, octante, nonante* sont à la fois belgicismes et des helvétismes employés pour «soixante-dix», «quatre-vingts» et « quatre-vingt-dix ». Des mots du français central peuvent recevoir des sens particuliers. Un cas curieux à l'oreille d'un français est présenté par l'adjectif *cru* qui, tant en Suisse qu'en Belgique, signifie «froid et humide» (cf. *il fait cru aujourd'hui).*

Il faut signaler que certains vocables n'ont pas exactement la même valeur sémantique en France et dans les autres pays francophones. Il est ainsi de *déjeuner, coussin* ou *odeur* qui sont employés respectivement pour «petit déjeuner», « oreiller » et « parfum » dans le français belge.

II est remarquable que les régionalismes «extra hexagonaux» désignent souvent des choses pour lesquelles le français central n'a pas trouvé de dénomination univerbale. Tels sont, entre autres, les canadianismes *poudrerie* - «neige sèche et fine que le vent soulève en tourbillons», *avionnerie* - «usine d'aviation», ou bien les belgicismes *ramassette* - « pelle à balayures », *légumiers (-ère)* - « marchand(e) de légumes ».

Littérature

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

Лекция 15

Тема: LA LEXICOGRAPHIE FRANÇAISE

L'étude des dictionnaires, ou la lexicographie, s’élève, à l'époque actuelle, à la hauteur d'une science.

Les lexicographes français, dans leur activité plusieurs fois séculaire, ont atteint une grande perfection et ont apporté une grande contribution à la création de différents types de dictionnaires.

Tout d'abord on distingue les dictionnaires unilingues, bilingues et multilingues. Ce sont les deux premiers types qui nous intéressent.

Les dictionnaires unilingues comportent plusieurs sous-types : on trouve parmi eux des dictionnaires de langue, des dictionnaires encyclopédiques, des dictionnaires idéologiques (ou analogiques), des dictionnaires de synonymes, des dictionnaires étymologiques, historiques, phraséologiques, des dictionnaires de termes spéciaux, etc.

Il y en a d'autres qui se rapprochent dans une certaine mesure des dictionnaires bilingues : ce sont les dictionnaires des dialectes et des patois, les dictionnaires de l'argot, etc.

Parmi les dictionnaires bilingues on trouve le plus souvent ceux  
qui sont des dictionnaires de traduction des mots isolés d'une langue  
en une autre, mais on y voit aussi des dictionnaires phraséologiques,

D’abord nous ferons une revue sommaire des dictionnaires français parus aux XVI-XIX siècles et ensuite celle des dictionnaires français actuels (unilingues aussi bien que bilingues), dont la connaissance est indispensable aux étudiants russophones des facultés de langue française.

**1.1.** Le commencement des travaux lexicographiques en France se rapporte au XVIe siècle. Il est lié au nom de **Robert Estienne** dont le «Dictionnaire français-latin» a paru en 1539. En 1573 on a publié le «Dictionnaire français-latin recueilli des observations de plusieurs hommes doctes» de **J. Nicot,** réédité en Russie en 1606 sous le titre de «Thrésor de la langue françoyese tant ancienne que moderne.» C'est le premier dictionnaire français raisonné où l'on a essayé d'expliquer les mots français au moyen de la langue française. La traduction en langue latine, dans ce dictionnaire, ne joue qu'un rôle secondaire.

Le XVIIe siècle voit paraître les dictionnaires raisonnes de **Richelet** («Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne contenant les mots et les choses», 1680) et de **Furetière** («Dictionnaire universel de la langue française», 1690).

Le dictionnaire de Richelet est plutôt un «vocabulaire de bel usage», avec quantité d'exemples tirés des œuvres des meilleurs auteurs du XVIIe siècle.

Le dictionnaire de Furetière fait un pas en avant dans l'art de la composition des dictionnaires raisonnés en France. Il contient un riche répertoire de mots dont le choix est déterminé par leur utilité. On y trouve des termes de métiers, d'arts et de sciences, des mots usuels, une quantité de proverbes et de dictons.

En 1694 paraît la première édition du «Dictionnaire de l'Académie française». Ce dictionnaire se rapporte au type des dictionnaires normatifs raisonnes. Généralement, le dictionnaire raisonné a pour but l'explication des mots composant son vocabulaire, il contient aussi les locutions stables (ou phraséologiques) dont ces mots font partie. Les explications sont suivies des citations tirées des œuvres littéraires. Le dictionnaire raisonné fournit également des indications sur l'emploi des mots et leurs formes, donne toutes sortes de renseignements sur leur prononciation, indique leurs synonymes, antonymes et homonymes.

Le dictionnaire raisonné normatif doit refléter l'état du vocabulaire de la langue à une époque donnée. Il se base principalement sur le vocabulaire de la langue parlée de l'époque et contient en même temps le lexique de la littérature. Il doit contenir des notes expliquant la valeur stylistique, l'étendue d'emploi des mots qui se trouvent en marge de la norme générale mais qui font cependant partie du vocabulaire de l'époque.

L'évolution de la lexicographie en France est intimement liée à l'histoire du Dictionnaire de l'Académie. Dans le Dictionnaire on a essayé, pour la première fois, de définir les normes générales de la langue française. Les premières éditions du Dictionnaire montrent avec évidence les tendances puristes de l'Académie. C'est un dictionnaire de la langue littéraire de la cour, qui exclut les néologismes, les mots portant une nuance affective, les termes spéciaux. Jusqu'à présent l'Académie n'admet des mots nouveaux qu'avec de grandes difficultés. Bien que son vocabulaire se soit élargi dans les dernières  
éditions, le Dictionnaire ne contient qu'un nombre restreint de mots  
nouveaux usuels, de même que de néologismes techniques et scientifiques. Le Dictionnaire de l'Académie a subi en tout huit éditions (1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1787, 1932). Sa neuvième édition commencée en 1937 a paru tout au début du 3e millénaire.

Le début du XVIIIe siècle a vu paraître le «Dictionnaire de Trévoux» (la première édition — 1704, la dernière — 1771) qui a reçu son nom du nom de la ville où l'on a publié sa première édition. Ce dictionnaire contient tous les mots qu'on pouvait alors trouver dans les livres (150 mille mots environ) et peut être très utile pour toutes sortes d'études étymologiques.

Le «Dictionnaire universel de la langue française» de **Boiste** (1800) représente une espèce d'encyclopédie philologique. Il comprend plusieurs dictionnaires: ceux des synonymes et des homonymes, dictionnaire des difficultés de la langue française, dictionnaires de mythologie, de ponctuation, dictionnaires de versification, de rimes, de prononciation. Le «Dictionnaire universel» de Boiste réunit presque tout le vocabulaire de la langue populaire des XVIIe—XVIIIe siècles et donne les dates de l'apparition des néologismes de cette époque.

Parmi les dictionnaires publiés au cours de la première moitié du XIXe siècle il faut citer le «Grand dictionnaire de la langue française» par **Bescherelle** (1845). Ce dictionnaire contient un répertoire assez complet de néologismes apparus au début du XIXe siècle, et un nombre considérable de mots appartenant au langage dit populaire.

**2a)** La publication du «Dictionnaire de la langue française» de **Littré** ouvre une nouvelle étape dans l'histoire de la lexicographie française. Les quatre volumes du Dictionnaire ont été publiés en neuf ans, entre 1863 et 1872.

Le Dictionnaire de Littré a pour but d'expliquer tous les mots existant dans la littérature, de donner les différentes informations sur leur emploi, sur leurs formes, les diverses nuances de leurs acceptions dans la langue contemporaine.

Le premier des lexicographes français Littré se sert largement de l'histoire et de l'étymologie pour l'explication des mots du vocabulaire contemporain. L'histoire de la langue sert de base théorique et méthodologique à son Dictionnaire.

Cependant on doit mentionner quelques défauts de cet excellent ouvrage. Le Dictionnaire est assez conservateur dans certaines questions d'orthographe et de prononciation (parfois la prononciation fixée par le Dictionnaire est vieillie).

Les idées de Littré ont exercé une grande influence sur le développement de la lexicographie française. Le « Dictionnaire général  
de la langue française » (1890) en deux volumes rédigé par **A. Hatzfeldt, A. Darmesteter et A. Thomas**, a été conçu suivant la classification historique et logique des significations des mots polysémantiques créée par Littré et approfondie par A. Darmesteter dans son œuvre «La vie des mots étudiés dans leurs significations» (Paris,1887).

Les auteurs du Dictionnaire général procèdent de la façon suivante. On met en tête le mot dans son acception essentielle, on indique sa prononciation, son étymologie et ensuite, on explique les différentes significations du mot en suivant rigoureusement la filiation logique des idées et l'ordre chronologique. Les explications sont confirmées par des citations des œuvres littéraires des XVIIe, XVIIIe siècles et en partie par des exemples tirés de la littérature du XIXe siècle.

Les dictionnaires raisonnes du XXe siècle les plus remarquables sont le «Dictionnaire Quillet de la langue française» (dictionnaire méthodique et pratique, rédigé sous la direction de R. Mortier) en trois volumes, paru en 1948, et le «Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française» (les mots et les associations d'idées) de P. Robert commencé en 1951 et dont le dernier, le sixième, volume a paru en 1964. Le Dictionnaire **Quillet** comme on le voit d'après son sous-titre, a été conçu suivant un plan essentiellement pratique.

Voici le plan schématique de l'explication du mot dans le Dictionnaire Quillet:

**1.** Mot. **2.** Prononciation (dans les cas difficiles). **3.** Etymologie. **4.** Acceptions. **5.** Locutions formées avec ce mot appartenant aux différents styles de langage (poétique, populaire, argotique). **6.** Exemples sur l'emploi correct du mot. **7.** Synonymes. **8.** Homonymes. **9.** Paronymes. **10.** Antonymes. **11.** Indications morphologiques et syntaxiques. **12.** Incorrections possibles dans l'emploi du mot. **13.** Groupements stables.

Grâce à la richesse du vocabulaire, à la quantité de divers renseignements pratiques, très utiles, le Dictionnaire Quillet est très estimé par ceux qui étudient la langue française ou la pratiquent.

Le «Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française» de **P. Robert** est un dictionnaire raisonné normatif. Son but est de fixer et d'expliquer le vocabulaire de la langue française de nos jours. Il comprend tous les mots admis par l'Académie française, les termes essentiels du vocabulaire scientifique et technique, une quantité de néologismes, parus à la fin du XIXe et durant la première moitié du XXe siècle, consacrés par l'usage, tout en conservant les archaïsmes nécessaires à la compréhension des textes des XVIIe et XVIIIe siècles. Il fixe aussi les termes familiers, populaires et argotiques, les emprunts couramment usités, enregistre les locutions  
phraséologiques et les proverbes. Cet ouvrage fournit des remarques pratiques sur les difficultés grammaticales et des informations étymologiques.

Le Dictionnaire de P. Robert est hautement apprécié par les Français qui signalent que cet ouvrage sera le Littré de l'époque actuelle. «Désormais, dit-on, notre Littré, c'est le Robert».

Parmi les dictionnaires raisonnes publiés au XXe siècle il existe  
encore des dictionnaires d'un type spécial traitant de différentes  
difficultés de la langue française. Ce sont, par exemple, le «Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques» par **J. Hanse**,  
1949, paru dans la collection «Bien écrire et bien parler», et le «Dictionnaire des difficultés de la langue française» par **A. V. Thomas**,  
1956, publié par la librairie Larousse.

**b)** Le problème que se posent les dictionnaires ***analogiques***est de fournir le mot (ou les mots) qui exprime le plus convenablement l'idée donnée. Un dictionnaire analogique contient, donc, les mots de la langue classés d'après leur sens. Généralement, on met en tête de la colonne le mot le plus usité de tous ceux qui ont rapport à la même idée, le mot représentant l'idée simple, sous sa désignation la plus simple. Ce mot devient une sorte de mot-centre autour duquel sont groupés tous les autres mots réunis par la communauté de sens.

Le premier dictionnaire de ce type est le «Dictionnaire analogique de la langue française (répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots)» de **P. Boissière.** Dans la préface de la première édition parue en 1862 P. Boissière dit que l'objet principal du nouveau dictionnaire est de fournir un moyen commode de trouver les mots quand on a seulement l'idée des choses.

Littérature

* 1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2001. – С. 227-253.
  2. Тимескова И.Н.,Тархова В.А. Лексикология

современного французского языка (на франц. языке). –

Л.: Просвещение, 1967. – С. 161-186 .